

Nombre de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE PREMIER MARS

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 22/02/2021

Présents : VALOIS Christophe, ROUSSIN Jean-Marie, ROUSSIN Françoise, EYDOUX Guy,
MERCIER Dominique, FAGE Monique, DRANCOURT Bernard, SAUVAN-MAGNET Nadine,
Excusés : SERRES Olivier (a donné pouvoir à VALOIS Christophe), SERVES Paul (a donné
pouvoir à LASCOMBES Céline).
Secrétaire de séance : ROUSSIN Françoise

Ouverture de la séance à 17h.

Approbation du compte-rendu du CM du 25/01/2021 par l'ensemble des élus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL (M14)

Section de fonctionnement		Dépenses 333 263.02	Recettes 378 380.37
Résultat de l'exercice 2020	+	45 117.35	
Report 2019	+	73 065.53	
Résultat de clôture 2020	+	118 182.88	

Section d'investissement		Dépenses 56 965.02	Recettes 82 324.27
Résultat de l'exercice 2020	+	25 359.25	
Report 2019	-	36 808.01	
Résultat de clôture 2020	-	11 448.76	
Restes à réaliser		13 000	

Résultat cumulé (Fonct/Inv)		Dépenses 440 036.05	Recettes 533 770.17
-----------------------------	--	---------------------	---------------------

Le Compte Administratif du budget général 2020 de la commune est en concordance avec le
Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances, les CA
et CG M14 2020 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

Déficit Reporté Invest. 2019	-	36 808.01
Solde d'exécution Invest.2020	+	25 359.25
Excédent Reporté Fonct. 2019	+	73 065.53
Solde d'exécution Fonct. 2020	+	45 117.35
Restes à réaliser		13 000

Excédent de résultat de Fonct. reporté + 93 734.12

L'affectation de résultats de 2020 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT (M49)

Section d'exploitation	Dépenses 52 865.96	Recettes 59 662.48
Résultat de l'exercice 2020	+ 6 796.52	
Report 2019	+ 129 955.80	
Résultat de clôture 2020	+ 136 752.32	

Section d'investissement	Dépenses 45 340.52	Recettes 35 374.96
Résultat de l'exercice 2020	- 9 965.56	
Report 2019	+ 58 152.57	
Résultat de clôture 2020	+ 48 187.01	
Restes à réaliser	0	

Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 98 206.48	Recettes 283 145.81
-----------------------------	--------------------	---------------------

Le Compte Administratif du budget Eau/ Assainissement 2020 de la commune est en concordance avec le Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances, les CA et CG M49 2020 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET EAU/ASSAIN.

Excédent Reporté Invest. 2019	+ 58 152.57
Solde d'exécution Invest.2020	- 9 965.56
Excédent Reporté Fonct. 2019	+ 129 955.80
Solde d'exécution Fonct. 2020	+ 6 796.52
Restes à réaliser	0
Excédent de résultat de Fonct. reporté	+ 136 752.32

L'affectation de résultats de 2020 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

SMBVL : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'OUTILS, DE MOYENS ET DE SERVICES D'ANTICIPATION ET GESTION DE CRISE

La compétence intercommunale GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des risques d'inondations), transférée au SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez), ne modifie pas le pouvoir de police du Maire. La convention permet à la commune d'avoir à disposition divers outils. Les élus renouvellent cette convention pour une durée de 3 ans.

SPIE : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE ET PROPOSITION DE CONTRAT LED

Le tarif annuel par foyer reste identique au précédent contrat, à savoir 22.00€ HT/foyer (la commune compte 96 foyers). Les élus approuvent le renouvellement du contrat pour 6 ans. A la demande des élus, un devis est en attente auprès de l'entreprise pour évaluer le coût du passage tout LED (changement de tête voire de mât). Le cas échéant d'un passage tout LED, le contrat de maintenance passerait à 15.50€ HT par foyer. Dossier en attente.

AGENCE POSTALE/MAIRIE : PROPOSITION DE MODIFICATION DU TEMPS DE PRESENCE

Madame le Maire fait part aux élus de la nécessité de permettre à Madame GIGONDAN un temps de présence en mairie d'une demi-journée supplémentaire, soit 4h le matin, afin d'assurer toutes ses missions administratives. Elle assurera donc 2 matinées à l'agence postale, au lieu de 3, compensée par la présence de Madame ANDRE sur 3 matinées au lieu de 2. Les horaires de Madame GIGONDAN ne changent pas et le contrat de Madame ANDRE passe de 8h à 12h par semaine. Au préalable, l'élus en charge du personnel et les adjoints ont émis un avis favorable à cette proposition. A l'unanimité les élus acceptent cette modification.

QUESTIONS DIVERSES

Sécurisation de l'école : le projet de clôture barreaudée recevra une aide financière de la Région à hauteur de 50% ; en attente de l'avis du Département à hauteur de 30%.

Schéma directeur Eau/Assainissement : Après contact avec la SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration), au vu du grand nombre de communes sollicitant le service départemental et des priorités, sachant que la commune dispose de documents sur la connaissance de ses réseaux, la SATESE reviendra vers la commune en fin d'année.

Clocher de la Mairie : les travaux, retardés, devraient commencer courant mars.

Points d'Apports Volontaires/OM : la communauté déroule un calendrier de travaux pour l'aménagement de plateformes à conteneurs semi-enterrés à la place des bacs à Ordures Ménagères. La commune, prévue pour 2023/2024, se voit la possibilité de devancer ces aménagements pour cette année. Un travail au préalable avait été fait avec les élus en fin d'année dernière ainsi qu'avec les différents partenaires (communauté, entreprise en charge des travaux, les entreprises de collectes des OM et du tri sélectif, ENEDIS) sur les lieux d'implantations : au vu des contraintes nombreuses donc pas de marge de manœuvre, la plateforme derrière l'école sera déplacée le long du terrain de boules l'impactant d'1/3 avec l'implantation de 3 conteneurs semi-enterrés de 5m³ chacun et les colonnes de tri existantes (la commune réalisera dans un second temps un aménagement esthétique aux abords, à sa charge) ; la plateforme au Domaine Urdy recevra 2 conteneurs semi-enterrés et les colonnes de tri existantes avec un aménagement à minima des abords. Le bac à la résidence des Sénioriales sera supprimé. Un nouveau point sera fait sur place avec tous les intervenants.

Vitesse dans le village : une campagne de contrôle de vitesse est en cours avec la gendarmerie, en premier lieu pédagogique. Le Maire rappelle que ces contrôles sont la conséquence d'incivilités, de négligences, rares pour certains ou quotidiennes pour d'autres, d'une minorité, mais les faits sont malgré tout présents et vécus au quotidien par les riverains.

Communauté/réunion Tourisme : Un élu délégué à la commission Tourisme fait le point sur les différents sujets traités lors de cette réunion : la promotion du tourisme patrimonial sur le territoire mais surtout sur les communes par différents moyens, dont l'évolution du site internet des Offices de Tourisme étoffé des particularismes des communes via le tour des monuments des communes par un drone, avec des fiches signalétiques, la promotion des produits de terroir (vin, truffes...), la voie verte cyclable (dossier complexe...).

Séance levée à 19h20